

Poulin, M. Hugh — Suite

- Question de Règlement—*Suite*
 bill, 42:30-1, 33; procédure concernant l'adoption des articles d'un bill, 43:23; question au Feuilleton no. 1388, 44:9
- Quorum, modification, 44:8
- Recensement de 1961, commissaires, sélection, 36:29
- Société pour l'expansion des exportations
 Assurance-crédit à l'exportation, 41:25; 42:9-10
 Boycottage arabe, lignes de conduite fédérales, observance, 41:24
 Crédits pour 1976-1977, supplémentaires, 24:9-10, 16-8
 Crédits pour 1977-1978, budget principal, 41:10, 22-6
 Prêts, pays inadmissibles, liste, 41:22-3
- Sous-comité du programme et de la procédure, rapport dixième, m., 42:19
- Statistique Canada
 Crédits pour 1977-1978, budget principal, 24:52-7; 36:7-12, 21, 29-32; 44:9, 23-5
 Déplacement, frais, 44:9
 Employés, congés d'étude, 44:23-5
 Renseignements confidentiels, divulgation, employés impliqués, enquête, etc., 10:5-6, 26-30; 11:11-2, 15-6, 21-6, 28-30; 24:52-7; 36:7-12, 30-2
 Témoins, comparution au comité, 42:19-20
- Système métrique, Commission, 17:33-4
- Système métrique, conversion
 Acre, remplacement par l'hectare, position des É.-U., etc., 12:69; 13:31-2; 17:53-4
 Céréales, industrie, 15:39
 Emballage et étiquetage, 14:26-8, 33
 Livre blanc de 1970, 17:31
 Mesure législative, 12:53; 15:40-1, 68-9; 17:32, 34-5
 Témoins invités à comparaître, choix, 13:6-7, 13-24

Power Corporation, prise de contrôle de la société Argus, tentative, allusions, 50:101-2, 110; 59:71

Préfontaine, M. D.C. (Association du barreau canadien, législation et réforme du droit, directeur)

Coalitions, enquêtes et banques, Lois (modification), 52:86

Président et vice-président (décisions et déclarations)

Appendice, agencement, 42:9-11

Bill, étude

- Adoption des articles, procédure, 43:22-4
 Am., présentation, préparation diligente, 48:35-6
 Audiences publiques, tenue, communiqué de presse, émission, 32:12
 Documents, distribution, 42:14
 Procédure, 50:104-5
 Réunion, date, fixation, 60:28-30
 Services professionnels, techniques et autres, utilisation, autorisation, 32:12
 Témoins du gouvernement, interrogation, 50:37, 39

Bills**Am.**

- Cherche à créer un nouvel article limitant l'effet de la loi à la compétence législative du Parlement, constitue un contresens, irrecevable, 17:86
 Modifie les objectifs exprimés dans la recommandation royale, irrecevable, 55:5, 24
 Ne cherche pas à modifier le bill mais plutôt la loi que le bill tend lui-même à modifier, irrecevable, 3:5, 21
 Se rapportant à plusieurs articles, irrecevables, 55:14
 Semble dépasser le cadre du bill, 48:41

Président et vice-président — Suite**Bills — Suite****Am. — Suite**

- Semble outrepasser la recommandation royale, irrecevable, 3:4, 20
 Visant la suppression d'un art., irrecevable, 60:22-3
 Art., adoption ne requiert que la formation du quorum, 60:8-9
 Discussion doit porter sur le contenu du bill, 4:17
 Interprétation des notes explicatives, 17:75
 Interprétation d'un article, 16:6; 17:64
 Portée, 16:14
 Comités, délégation de pouvoirs aux secrétaires parlementaires par les ministres, 5:5-8, 10, 13, 17, 19-22, 24-6
 Concurrence, politiques, conférence nationale, avis de convocation, 38:11
 Conseiller juridique du comité, documents de travail, distribution aux membres du comité, 52:58-9; 54:66; 57:115-6
 Conseiller juridique du comité, documents de travail, distribution avant traduction, 52:60; 54:63-5
 Crédits, étude
 Portée des questions, élargissement, 21:14; 38:11
 Remarques doivent se limiter aux crédits à l'étude, 20:21; 24:27; 36:31; 38:36
 Réunion supplémentaire, 24:28
 Décisions de la présidence n'engagent pas la Chambre, 55:25
 Décisions de la présidence ne peuvent faire l'objet de discussion, 17:87; 24:55
 Délibérations, intervention de personnes de l'auditoire, 10:13
 Députés
 Droit de parole, 52:50, 52; 54:28; 69:18-9, 25
 Procédure régissant l'octroi du droit de parole, 9:12-3, 39; 33:20
 Question ayant été déjà répondue, 43:17-8, 37
 Temps de parole, 38:38; 50:10; 59:39
- Documents**
 Distribution dans l'une des deux langues officielles seulement, 59:31-2
 Distribution tardive, 63:37-8
 Mentionnés lors de réponses aux questions, ministre n'est pas tenu de les déposer, 10:11-2
 Non déposés à la Chambre, le comité ne peut en exiger la production, 11:17-9
 Mémoire, distribution dans l'une des deux langues officielles seulement, 57:6-7; 67:16-8
 Mémoire, distribution tardive, 67:5, 16
 Président, rôle, 65:16-7
 Prévisions budgétaires, recours à un crédit de \$1, parallèle fait entre cette procédure et celle d'une loi de subsides, 24:15-6
 Quorum, modification, 44:7-8
- Rappels au Règlement**
 Adoption rapide d'un bill, question réglée précédemment à une réunion du sous-comité du programme et de la procédure, 42:30-3
 Annexion de témoignages et délibérations déjà consignés, refusée, 42:30, 32
 Député ne peut répondre à un appel au Règlement, 24:55
 Désaccord concernant la limitation de l'étude d'une question ayant fait l'objet d'un ordre de renvoi de la Chambre, 11:27, 30
 Explications données, la discussion ne peut être poursuivie, 15:8-10
 Grief plutôt qu'un rappel au Règlement, 10:12
 Mémoire joint en annexe est réputé avoir été lu, 54:67-8
 Ordre du jour, modification, quorum nécessaire, 25:27